

## Fiche de reprise de l'activité sportive – COVID 19

### ACTIVITÉ / DISCIPLINE : PALET

#### Description de la discipline

Discipline se rapprochant de la pétanque mais utilisation de palets (fonte ou laiton) lancés sur une plaque en plomb ou une planche en bois.

Le palet cible (*cochonnet à la pétanque*) s'appelle "le maître".

Le palet n'est pas un sport de contact.

*La Galoche Bigoudène n'est pas prise en compte dans ce protocole sanitaire.*



#### Recommandations générales pour l'accueil en club

- Faire respecter les gestes barrières et la distanciation et rappeler l'interdiction d'accès aux vestiaires.
- En cas de personne symptomatique, lui demander de quitter les lieux et l'inviter à consulter.
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et/ou de savon.
- Port des masques obligatoire lors des phases d'accueil, de convivialité et de pratique.
- Dans la mesure du possible un affichage des consignes sanitaires sur les lieux de pratique et un rappel systématique à chaque nouvel arrivant.
- En cas d'utilisation de mobilier (tables, chaises...) celui-ci devra être désinfecté avec un virucide avant et après chaque séance.

# Préconisations pour une reprise de l'activité Palet

## RYTHME DE REPRISE DES ACTIVITÉS ENVISAGÉ :

Reprise possible dès le 11 juillet

En extérieur et intérieur

La fédération propose au ministère des sports une reprise de ses activités sans précision chronologique. Cette proposition sera dans tous les cas, soumise à l'autorisation préalable des autorités locales en fonction de l'évolution des consignes sanitaires définies par le Gouvernement.

## LES PUBLICS CONCERNÉS :

Licenciés du club (saison 2020/2021) et non licenciés lors des concours.

## LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

Entraînement (tous les clubs de palet affiliés à la FNSMR)

Matches (CVDP-CRPL-CDSP- Loisirs 44)

Concours

## LES LIEUX DE PRATIQUE ENVISAGÉS

Dans des lieux non soumis à interdiction par la municipalité

## LES AMÉNAGEMENTS DE LA PRATIQUE IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE SANITAIRE (formes d'activités et/ou cadre de pratique) :

### **Pratique générale (loisirs et entraînements) :**

- Pas de poignée de main, bises, accolades pour se saluer en début et fin de partie
- Port du masque obligatoire
- Ecart entre planches ou plaques minimum 1m50
- Se désinfecter les mains avant d'utiliser du matériel de jeux (palets, maîtres..) et après les parties
- Mettre du gel hydro-alcoolique à disposition
- Ne pas ramasser les palets de son adversaire, ne pas les prendre tous en même temps
- 1 ou 2 personnes maximum mettent en place l'espace de jeu (plaques, tapis, ligne de jeu..) avant la séance. Puis, désinfecte et ramasse après la séance. Organiser l'espace de sorte à avoir 1m50 entre les plaques ⇔, et 1m50 dos à dos ou fond de plaque à dos.

### **Compétition et championnats/coupes :**

- Chaque club amène ses propres palets, et chaque joueur reçoit 2 ou 3 palets qu'il gardera tout au long des parties et de la soirée.
- Si cela n'est pas possible, le club local met de côté avant le match les palets pour le club visiteur (ex : rouges, bleus, jaunes, verts / simple ou rayé)
- Si possible 1 maître par joueur, ou par équipe en coupe. Sinon, le maître reste sur la plaque/planche et sera désinfecté après chaque partie.

- Les clubs devront se mettre d'accord au moins 1 ou 2 jours avant le match, sur les modalités du match.
- Pour le palet sur planche en bois, chaque joueur a ses propres palets.
- Les gobelets à usage unique sont à privilégier.
- Autre possibilité, chaque joueur reçoit un verre désinfecté (gobelets ou écocup) qui lui servira tout au long de la soirée pour les moments de convivialité. Sinon, le club accueillant doit désinfecter l'espace (bar, tables..) et nettoyer les contenants après chaque partie.

**Concours organisés par les clubs :**

- Chaque équipe reçoit des palets différents (2 couleurs ou simples/rayés)
- Si possible 1 maître par équipe, sinon les maîtres seront laissés sur les plaques/planches et désinfectés après chaque partie.
- Au palet sur planche en bois, chaque joueur a ses propres palets.
- Gel désinfectant à disposition et consignes sanitaires affichées à proximité.

**RAPPEL IMPORTANT :** Ceci est un protocole sanitaire que les clubs peuvent proposer aux municipalités pour la reprise des entraînements et des compétitions dans les espaces communaux (salles, salles de sports, extérieur..). Seules les municipalités décident de l'ouverture ou non de ces espaces de pratiques.

Les comités régionaux et départementaux, ainsi que les commissions locales organisant la pratique des jeux de palet au sein de la FNSMR :

